Université de Montpellier

DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE PROVISOIRE

Formation Plénière

Séance du Lundi 15 décembre 2014

Le lundi 15 décembre 2014, à 10h15, les membres composant l'assemblée constitutive provisoire de l'Université de Montpellier, dûment convoqués le 5 décembre 2014, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean SARRAZIN, administrateur provisoire de l'Université de Montpellier, Amphithéâtre Charles Flahault à l'Institut de Botanique.

Membres présents avec voix délibératives :
M. E. ANDRÉ - P. AUGÉ - M. BARBUSSE - F. BAUCHARD - G. BOUBY - C. BRAUN-BRETON - F. BRIANT - J. BRINGER - S. CALAS-ETIENNE - J. CASADEBAIG - C. CAZES - M. CHARDÈS - B. CHARLOT - S. CISSE - C. FIORIO - F. GUEYDAN - H. HERRADA - C. JAY-ALLEMAND - C. LAGARDE - A. Y. LE DAIN - M. LEVITA - J. MARTINEZ - G. MATHIS - E. MOULIS - P. N'DIAYE - H. PALOUZIÉ - D. PAUMELLE - B. PELLET-FRAYSSINOUX - R. PEYRAT - M. ROBERT - T. SALEHZADA - J. SOETE - A. SOLER - R. SOROT - F. TERKI - J.-P. UDAVE - A. VERNHET - L. VIAN - C. VIGREUX.

Membres absents avec voix délibératives :
J. ASTRUC - F. BARRE-SINOUSSI - N. BELKHIR - L. BIGA - P. CANADAS - M. DUTANG - P. FABBRO-PERRAY - J. FERRER - G. HOLARD-SAUVY - C. IGHIDI - C. IUNG - M. LACROIX - M. LEBRUN - I. OLIVIERI - R. REY - J.-P. RICHARD - S. ROUCAUTE - F. VAYSSE.

Membres présents avec voix consultatives :
P. BEAUREGARD, Directeur Général des Services - UM1.
P. PAILLET, Directeur Général des Services - UM2.
D. FICHOT, Agent Comptable - UM2.
L. PERPÈRE, Agent Comptable - UM1.
B. VINCENT, Responsable du service de l'enseignement supérieur - Rectorat.

Membres invités :
C. BOUILLE, suppléant de Mme A. Y. LE DAIN.
P. SAURET, Directrice des Affaires Générales - UM1.
R. DELAHAYE, Directrice des Affaires Financières - UM1.
V. ROSAZ, C. FASTREZ, Pilotage des conseils centraux - UM1.
E. MONSEGUR, Service du Conseil d'Administration - UM2.

Membres en exercice : 57
En début de séance : 39 présents.
Les membres présents formant au moins la moitié des membres en exercice, l'Assemblée peut délibérer en application du décret du 11 septembre 2014, portant création de l'Université de Montpellier.
Monsieur l'administrateur provisoire ouvre la séance et propose de désigner Monsieur Christian LAGARDE, secrétaire de séance, ce qui est accepté à l'unanimité.
Ces formalités remplies, l'administrateur provisoire de l'Université de Montpellier aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.